

Assurer l'égalité et l'inclusion des personnes LGBT dans le plan d'action gouvernemental en matière d'agression sexuelle

Avis présenté dans le cadre des consultations particulières de la Commission des relations sur le Rapport sur la mise en œuvre du plan d'action gouvernemental 2008-2013 en matière d'agression sexuelle.

RÉSUMÉ

Le Conseil québécois LGBT (CQ-LGBT) est heureux de présenter son avis dans le cadre des consultations particulières de la Commission des relations sur le Rapport sur la mise en œuvre du plan d'action gouvernemental 2008-2013 en matière d'agression sexuelle.

Suite à la lecture du plan d'action et à la consultation d'experts des milieux LGBT, il est apparu que malgré l'effort du gouvernement à vouloir déterminer les modalités de ce plan, les personnes LGBT n'ont pas été incluses ni consultées, à l'époque, par le biais d'organismes les représentant.

Le Conseil québécois LGBT demande que :

- Soient incluses les personnes LGBT dans la protection offerte aux citoyens par ce plan d'action de lutte aux agressions sexuelles;
- Les réalités particulières aux personnes LGBT, en particulier les jeunes, soient tenues en compte dans les améliorations suggérées au plan actuel pour la lutte aux agressions sexuelles.

De plus, le Conseil souhaite rappeler ici que le plan d'action doit assurer que les personnes LGBT ne se retrouvent pas en situation de discrimination, de violence et d'exclusion. De plus, lorsque l'on sait le taux excessivement élevé de détresse, de violence, d'intimidation et de harcèlement, de tentatives de suicide et de suicides au sein de cette population, le gouvernement se doit d'agir dans la même perspective qu'il l'a fait pour les autres citoyens. D'ailleurs le Québec, qui est un leader en matière de droits et d'inclusion pour les personnes LGBT, ne peut faire autrement.

Pour le Conseil québécois LGBT, le plan d'action en matière d'agression sexuelle se doit d'être à l'équivalent de ce qui existe actuellement pour les autres minorités. Faire autrement viendrait à créer des citoyennes et des citoyens de seconde classe, et mènerait à une non-reconnaissance de leur égalité juridique et sociale, et à une atteinte à leur dignité.

Coordination et rédaction :

Audrey Gauthier, directrice générale
Conseil québécois LGBT

Collaboration :

Michel Dorais, Professeur titulaire et chercheur
École de service social
Faculté des sciences sociales
Université Laval

Martin Blais, Professeur et chercheur
Département de sexologie
Université du Québec à Montréal

Correction :

Gabriel Boisvert, adjoint de direction
Conseil québécois LGBT

Karol Ann Ladouceur
Militante

Conseil québécois LGBT (CQ-LGBT)
C.P. 182, succursale C
Montréal (Québec) H2L 4K1
Téléphone : (514) 759-6844
info@conseil-lgbt.ca / www.conseil-lgbt.ca

MISSION ET MANDAT

Fondé en 1993, le Conseil québécois LGBT (CQ-LGBT) assume le leadership dans la défense des droits des personnes lesbiennes, gaies, bissexuelles, transsexuelles et transgenres (LGBT) au Québec.

Le Conseil québécois LGBT agit à titre de porte-parole et d'interlocuteur privilégié auprès du gouvernement ainsi que des instances décisionnelles sociopolitiques relativement à la qualité et aux conditions de vie des personnes LGBT et de leurs communautés. Il fait la promotion des contributions individuelles et collectives de ces personnes et de leur communauté à la société.

Dans ses rapports avec ces différentes instances, le Conseil privilégie une approche globale fondée sur le respect et visant le bien commun.

Le CQ-LGBT est un lieu de militantisme, d'analyse, de réflexion, de dialogue, de débat, de sensibilisation et de formation. Le Conseil cherche à consolider et à assurer la pérennité des acquis qui ont permis aux gais et aux lesbiennes du Québec d'atteindre l'égalité juridique. Il revendique également leur droit à l'égalité sociale, c'est-à-dire leur droit de voir cette égalité juridique se traduire par une égalité de fait dans la vie de tous les jours, y compris pour les personnes transgenres, leur permettant ainsi de participer et de s'intégrer pleinement à la vie sociale, culturelle, politique et économique de leur milieu. Le CQ-LGBT lutte contre l'homophobie et ses composantes, la gaiphobie, la lesbophobie, la biphobie et la transphobie.

Dans cet esprit, le Conseil veille à ce que les instances gouvernementales et l'ensemble des intervenantes et intervenants de la société civile développent et instaurent des mécanismes et des politiques adaptées aux réalités et aux besoins des communautés LGBT, éliminant ainsi toute forme de discrimination à leur endroit. Parallèlement, le CQ-LGBT travaille de concert avec tout un chacun à faire reconnaître et à promouvoir l'ensemble des contributions individuelles et collectives des personnes LGBT à la société afin de projeter une image positive de nos communautés.

S'engager pour une égalité sociale, c'est ainsi que s'articulent les objectifs et les actions du CQ-LGBT, car cela identifie clairement son programme envers l'avenir des communautés LGBT. Bien plus qu'un simple leitmotiv, c'est avant tout une vision qui permet au CQ-LGBT d'être résolument engagé dans la défense des droits et des libertés de toutes et de tous.

Site Internet : www.conseil-lgbt.ca

LEXIQUE

- **Dysphorie** : Trouble psychique caractérisé par une humeur oscillant entre tristesse et excitation.
- **Expression de genre** : Manière qu'une personne a d'extérioriser et d'exprimer son identité à un genre, masculin ou féminin, ou encore quelque part entre ces deux pôles, et ce, indépendamment de son sexe physique.
- **Homophobie** : Dégoût, haine, crainte ou rejet de l'homosexualité ou des homosexuels.
- **Identité de genre** : Expérience individuelle du genre d'une personne, qui peut correspondre ou non à son sexe biologique ou assigné à la naissance et qui peut impliquer, avec son consentement, des modifications corporelles, des choix esthétiques ou toutes autres expressions de genre, dont l'habillement ou la façon de se conduire.
- **LGBT** : Personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et trans.
- **Queer** : Relatif à ce qui est queer. Terme d'origine anglosaxonne, réapproprié par les communautés LGBT de manière à en faire un symbole d'autodétermination et de libération plutôt qu'une insulte, qui fait référence à toute idée, pratique, personne ou identité allant à l'encontre des normes structurant le modèle social hétéronormatif. En ce sens, le terme connote d'une autoreprésentation contestataire.
- **Trans*** : terme générique qui regroupe les différentes identités et expressions de genre que peut avoir une personne, autre que celle définie par les normes sociales et médicales. L'astérisque est utilisé afin d'englober toutes ces identités différentes sous un même terme, par souci d'allègement du texte.
- **Transgenre** : Personne dont l'identité de genre se situe en dehors du binarisme homme-femme, qui ne s'identifie pas à son sexe assigné à la naissance ou qui a entamé un processus afin de faire mieux correspondre son expression de genre et son identité de genre.
- **Transition** : Désigne le processus physique et émotionnel dans lequel une personne s'engage lorsqu'elle abandonne le rôle social associé à son sexe de naissance pour cheminer vers une représentation plus juste de son identité sexuelle ou de genre. Ce processus est différent pour chaque individu puisque les besoins diffèrent d'une personne à une autre.
- **Transphobie, Transphobe** : Toutes les attitudes négatives pouvant mener au rejet et à la discrimination, directe et indirecte envers les personnes trans*, ou à l'égard de toute personne qui transgresse le genre, le sexe ou les normes et représentations relatives au genre et au sexe. *À noter que ces attitudes transphobes peuvent provenir autant d'individus que de groupes ou encore d'institutions*

LES OBJECTIFS DE L'AVIS DU CQ-LGBT

La participation du Conseil québécois LGBT dans le cadre des consultations particulières de la Commission des relations avec les citoyens sur le Rapport sur la mise en œuvre du Plan d'action gouvernemental 2008-2013 en matière d'agression sexuelle agressions sexuelles vise à :

- sensibiliser le gouvernement sur les réalités vécues par les personnes LGBT lors d'agressions sexuelles;
- demander au gouvernement de répondre aux requêtes des personnes LGBT dans sa lutte aux agressions sexuelles;
- rappeler la nécessité pour le gouvernement d'adopter ses politiques et ses règlements afin de favoriser la pleine reconnaissance légale des personnes LGBT;
- assurer la pleine égalité sociale et juridique des personnes LGBT afin que ces dernières puissent être protégées, respectées, représentées et supportées lors d'agressions;
- développer des actions visant à prévenir les agressions sexuelles et à agir adéquatement à l'égard des personnes LGBT qui en sont victimes;
- contrer l'homophobie et la transphobie vécue par les personnes LGBT au sein de la société québécoise.

INTRODUCTION

Le Conseil québécois LGBT (CQ-LGBT) est heureux de présenter cet avis dans le cadre des consultations particulières de la Commission des relations sur le Rapport sur la mise en œuvre du plan d'action gouvernemental 2008-2013 en matière d'agression sexuelle.

À la suite d'une collaboration avec certains de ses différents partenaires et collaborateurs, le CQ-LGBT estime que le plan d'action actuel semble ignorer complètement les réalités des LGBT quant aux agressions sexuelles touchant cette population. Il est apparu que plusieurs modifications se doivent d'être apportées afin d'assurer la pleine représentativité des difficultés vécues par les personnes LGBT dans ce contexte.

En effet, à la lecture du plan d'action, nous constatons que les différents organismes LGBT de l'époque n'avaient pas été consultés. Nous sommes heureux de voir que le CQ-LGBT, en tant qu'interlocuteur privilégié du Gouvernement et porte-parole de plus de 23 organismes œuvrant auprès de ces communautés, fasse maintenant partie des instances consultées.

Bref, le gouvernement doit, dans la révision de son plan d'action, établir les modalités assurant l'intégrité et la dignité des personnes LGBT victimes d'agressions sexuelles afin d'éviter que ces dernières subissent inutilement davantage de discrimination, d'intimidation, de harcèlement et de violence que les autres citoyens.

L'AGRESSION SEXUELLE VÉCUE PAR LES JEUNES LGBT – Partie 1

Revue des études récentes

Collaboration de Martin Blais

Statistiques récentes

Données américaines

Friedman et al., 2011; Rothman, Exner, & Baughman, 2011; Welles, Corbin, Rich, Reed, & Raj, 2011

Cet article recense systématiquement 75 études qui examinent la prévalence de l'agression sexuelle et la victimisation chez les hommes gais ou bisexuels, et les femmes lesbiennes ou bisexuelles, aux États-Unis.

Toutes les études ont été publiées entre 1989 et 2009 et communiquent les résultats de recherches quantitatives. Les auteurs ont examiné la prévalence déclarée d'agression sexuelle, de victimisation, et, si possible, les agressions sexuelles vécues à l'enfance, à l'âge adulte et par des partenaires intimes.

Les études ont été regroupées en celles qui ont utilisé une technique d'échantillonnage probabiliste de recensement (n = 25) et celles qui ont utilisé un échantillon non probabiliste ou "communautaire" (n = 50). Un total de 139 635 répondants gais, bisexuels et lesbiennes (GLB) ont participé à ces études.

- Les jeunes lesbiennes, gais, bisexuel.les, transidentifié.e.s ou en questionnement (LGBTQ) sont près de **3 fois plus susceptibles** de rapporter avoir été agressés sexuellement dans l'enfance

Par cette méta-analyse de données américaines, il en est ressorti que chez ces personnes, la prévalence d'agression sexuelle selon leur genre et leur orientation sexuelle était :

- Jeunes femmes
 - 40,4 % chez les bisexuelles
 - 32,1 % chez les lesbiennes
 - 16,9 % chez les hétérosexuelles
- Jeunes hommes
 - 24,5 % chez les bisexuels
 - 21,2 % chez les gais
 - 4,64 % chez les hétérosexuels

Dans la recherche faite par Freedner et al. (2002), ont cherchaient à évaluer la prévalence de la violence dans les fréquentations vécue par les adolescents hétérosexuels, gais, lesbiennes et bisexuel.le.s.

Les enquêtes d'auto-évaluation ont été recueillies et analysées à partir de 521 adolescent.e.s lors d'un rassemblement de jeunes GLB. Ils ont été interrogés sur la violence amoureuse, y compris les types d'abus, de menaces de dévoilement de l'orientation sexuelle (*outing*) et du genre des agresseurs impliqués. Des analyses de régression logistique multivariées ont été utilisées pour tester les différences entre les groupes.

Les rapports violents dans les fréquentations étaient répandus dans tous les groupes, peu importe l'orientation sexuelle. Comparativement aux hétérosexuels de leur âge, les hommes bisexuels ont un risque plus élevé de vivre tout type de violence dans leur fréquentation amoureuse, alors que les femmes bisexuelles sont plus susceptibles d'être victimes de violence sexuelle.

Les lesbiennes étaient plus susceptibles que les femmes hétérosexuelles d'avoir peur pour leur sécurité et les bisexuel.le.s étaient plus susceptibles d'être menacés de dévoilement de leur orientation sexuelle (*outing*) que les hommes gais et les lesbiennes.

De cette recherche est ressortie la conclusion que, chez les jeunes de 13-22 ans sondés, la prévalence de coercition sexuelle dans les relations amoureuses (Freedner et al., 2002) est significativement plus élevée chez les jeunes de minorités sexuelles, particulièrement pour les jeunes femmes bisexuelles.

- Hommes gais : 13,9 %
- Femmes lesbiennes : 14,5 %
- Hommes bisexuels : 14,3 %
- Femmes bisexuelles : 21,9 %

Walker, Hernandez & Davey (2012) rapportent aussi un taux significativement plus élevé d'abus sexuels dans l'enfance chez les personnes qui s'identifient comme lesbiennes, gais, bisexuel.le.s ou queer. Ils montrent que les adultes LGBT qui ont vécus une agression sexuelle dans l'enfance peuvent éprouver des difficultés cliniques uniques pendant la « guérison » de ce type de traumatisme et peuvent développer plus difficilement une identité saine en tant que lesbiennes, gais, bisexuel.le.s, ou queer par la suite.

Données québécoises

Étude PAJ : Parcours amoureux des jeunes, minorités sexuelles

Université du Québec à Montréal

L'enquête sur les parcours amoureux des jeunes (PAJ) est un projet de recherche effectué auprès des jeunes du Québec âgés entre 14 et 21 ans, mené par l'Équipe de recherche sur les traumatismes interpersonnels du Département de sexologie de l'Université du Québec à Montréal (UQAM).

Il permet de mieux saisir les impressions des jeunes concernant les relations amoureuses et les défis amoureux, de mieux comprendre les premières relations amoureuses des jeunes et leur évolution et de contribuer au développement d'interventions destinées aux adolescent.e.s, visant l'amélioration de la qualité de leurs relations amoureuses.

L'étude PAJ a pour objectifs de déterminer l'ampleur de la violence dans les relations amoureuses et leurs formes (psychologique, physique et sexuelle) chez les jeunes de 14 à 21 ans, d'explorer les facteurs associés à la présence de la violence dans les relations amoureuses et la répétition des expériences de violence et de décrire les conséquences de la violence dans les relations amoureuses.

La prévalence d'agression sexuelle chez les jeunes de minorités sexuelles dans PAJ (n=1035)

- Attouchements sexuels sans consentement : 30,9 %
- Pénétration ou tentative de pénétration sans consentement : 22,8 %
- Toute forme confondue : 35,0 %

La prévalence de coercition sexuelle dans les relations amoureuses des jeunes de minorités sexuelles dans PAJ (LGB)

- 89 % des jeunes rapportent avoir déjà eu un.e partenaire amoureux.se
 - Violence sexuelle dans les relations amoureuses : 35,6 %

Les études comparatives canadiennes vont donc dans le même sens que celles des États-Unis sur le sujet.

L'AGRESSION SEXUELLE VÉCUE PAR LES JEUNES LGBT – Partie 2

Revue de littérature par Michel Dorais

Les jeunes LGBT sont beaucoup plus vulnérables aux agressions sexuelles que les autres jeunes. Voici deux extraits des rapports de recherches et ouvrages publiés par le professeur et chercheur Michel Dorais, de l'École de service social de l'Université Laval, à ce sujet.

Extrait de *Ça arrive aussi aux garçons*, Montréal, Typo, 2008 (édition originale : VLB, 1997). pages 32 et 187 et suivantes.

Les garçons d'orientation homosexuelle ou bisexuelle pourraient aussi être – ou avoir été – davantage sujets à des agressions sexuelles. D'après une vaste enquête menée par le magazine gai *The Advocate* auprès de ses lecteurs, en très vaste majorité LGBT, 21% des répondants considéreraient en effet avoir été victimes d'abus sexuels avant l'âge de 16 ans¹. À l'instar de la majorité des gens, les garçons entretiennent un tabou à l'égard de l'homosexualité qui les confine au silence lorsque l'abus est de nature homosexuelle. En effet, plusieurs ne veulent pas prendre le risque d'être associés à des homosexuels s'ils ont été assaillis par un homme, craignant qu'on ne leur reproche d'avoir accepté ou recherché ce contact, de l'avoir provoqué ou d'en avoir tiré du plaisir. De fait, si le garçon, quel que soit son âge, est soupçonné d'avoir déjà une orientation homosexuelle, il sera en général accusé d'avoir « séduit » l'adulte. L'événement sera alors interprété comme une initiation homosexuelle. Ce mythe de l'abus comme initiation est d'autant plus vivace qu'un certain nombre de garçons violentés développeront effectivement une attraction homosexuelle ou bisexuelle.

À la lumière de leur expérience clinique, les psychologues Johnson et Shrier constatent que beaucoup plus de garçons agressés par des hommes se désigneront plus tard comme homosexuels ou bisexuels – six à sept fois plus, en moyenne – que de garçons qui furent agressés par des femmes². Mais, sommes-nous en droit de nous demander, faut-il y voir une relation de cause à effet ou tout simplement une corrélation ? Leur orientation homosexuelle ou bisexuelle résulte-t-elle de leur agression, est-elle indépendante de cet événement, ou est-ce que les garçons présentant déjà une certaine tendance homosexuelle seraient plus susceptibles d'être agressés, car plus vulnérables, et ainsi « punis » de leur non-conformité aux stéréotypes masculins ? L'anthropologue Daniel Welzer-Lang suggère d'explorer cette dernière possibilité³. Non sans raison.

Une thérapeute américaine, Susan Wachob⁴, a fait remarquer que les garçons « pré-homosexuels » sont des victimes toutes désignées d'abus sexuels. Ces garçons n'ont pas forcément été choisis parce qu'on les soupçonnait d'être gais, mais parce qu'ils étaient plus isolés et plus en manque d'attention ou d'acceptation que les autres en raison de

¹ J. Lever, *Sexual Revelations*, *The Advocate*, no 661-2, August 1994.

² R. L. Johnson, D.K Shrier, *Sexual Victimization of Boys*, *Journal of Adolescent Healthcare*, no 6, 1985.

³ Dans *La peur de l'autre en soi : du sexisme à l'homophobie*, VLB éditeur, 1994.

⁴ Citée dans l'article « *Daddy Dearest* », *Genre*, no 21, September 1994.

leur «différence» naissante. Notre culture n'intègre que difficilement les jeunes garçons considérés comme atypiques, surtout lorsqu'ils s'éloignent des rôles auxquels ils sont destinés ou des comportements qu'on attend d'eux en vertu de leur sexe ou de leur genre. Les garçons non conformistes sont très rapidement catégorisés comme des «efféminés», constate Susan Wachob. La thérapeute croit même que l'abus peut être l'effet direct ou indirect de la haine de pères ou de proches, hétérosexuels et homophobes, qui sentent que cet enfant est différent : l'agression lui servira d'avertissement ou de punition « bien méritée ».

Par ailleurs, les jeunes « pré-homosexuels » seraient plus susceptibles non seulement de conserver le secret auquel ils sont déjà en train de s'habituer en ce qui concerne leur orientation sexuelle, mais aussi de réprimer leurs sentiments et besoins véritables. Des données recueillies dans la présente étude avalisent en partie ces hypothèses : au moins cinq répondants croient que leur père ou leur frère ont profité de leur curiosité homosexuelle pour abuser d'eux. Sans qu'ils s'identifient pour autant comme homosexuels ou même comme bisexuels, d'autres garçons croient que c'est une composante androgyne de leur personnalité qui a attiré l'agresseur.

Extrait de *De la honte à la fierté 250 jeunes de la diversité sexuelle se révèlent, Montréal, VLB éditeur 2014, pages 75 à 78*

Les abus sexuels

Subir une agression sexuelle, c'est éprouver une dépossession de soi; à l'inverse, c'est une façon pour l'agresseur de prendre le contrôle sur sa victime. Non seulement cette dernière va se sentir blessée de la manière la plus intime par l'acte lui-même, mais de plus, comme le montrent les résultats de cette étude, elle courra un plus grand risque de se retrouver avec d'autres vulnérabilités. Se sentant prise au piège par le pouvoir que l'agresseur a désormais sur elle, la victime garde hélas le secret et le silence. C'est pourquoi il est si difficile d'avoir des chiffres précis sur ce type de violence. Néanmoins, nous avons voulu savoir qu'elle pouvait être l'incidence de ce type d'agression chez les jeunes LGBT.

À la question «As-tu déjà été victime d'abus sexuel(s) ?», 29 % des jeunes trans, 24 % des filles et 11 % des garçons ont répondu par l'affirmative. Nous avons par ailleurs noté que les jeunes qui se considèrent bisexuels, que ce soit sur le plan des désirs ou des comportements, sont les plus à risque d'avoir vécu un ou plusieurs abus sexuels. En fait, ceux et celles qui ont des rapports bisexuels constituent à eux seuls la moitié des victimes.

Est-ce plus que ne le rapportent en général des jeunes du même âge ? Voici ce que nous apprend une enquête québécoise menée auprès de jeunes du secondaire⁵ : « Lorsque l'on considère l'ensemble des élèves de 14 ans et plus qui fréquentent le

⁵ Institut de la statistique du Québec. Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2010-2011.

secondaire, qu'ils aient eu une relation amoureuse ou pas, environ 6 % des élèves ont rapporté avoir été agressés sexuellement par leurs pairs ou par un adulte, les pairs étant proportionnellement davantage mentionnés. Par ailleurs, la proportion de jeunes ayant été contraints à une relation sexuelle (orale, vaginale ou anale), sans distinguer s'ils vivent ou non une relation amoureuse, est d'environ 6 % parmi les élèves de 14 ans et plus. Plus spécifiquement, 4,2 % des jeunes l'ont été par un autre jeune et 1,9 % par un adulte. Plus de filles que de garçons, en proportion, déclarent avoir été victimes de relations sexuelles forcées (10 % contre 2,3 %) ».

Nous pouvons donc estimer que le taux de victimes d'abus sexuels des jeunes des minorités sexuelles serait plus élevé que celui de la population générale des jeunes Québécois. Il est cependant vraisemblable, dans un cas comme dans l'autre, que le pourcentage d'abus sexuels non déclarés ou non considérés comme tels soient beaucoup plus important encore⁶.

Voyons maintenant combien de victimes d'abus sexuels souffrent ou ont souffert d'autres détresses.

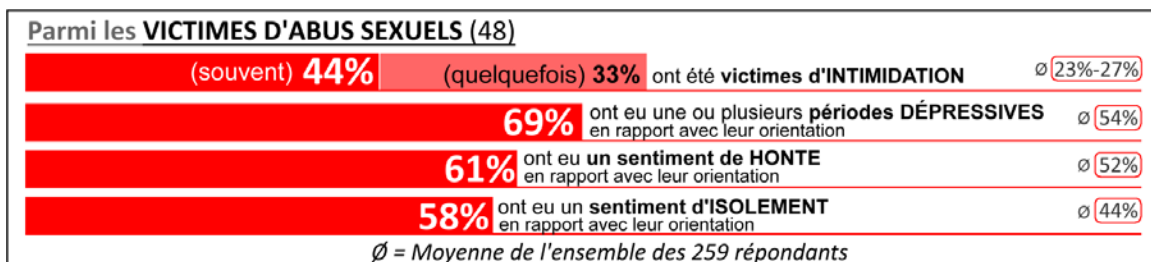


Schéma 3-10

Nous pouvons constater que les victimes d'abus sexuels sont toujours plus à risque que les autres jeunes en ce qui concerne toutes les détresses identifiées, soit l'intimidation, les périodes dépressives, la honte et l'isolement.

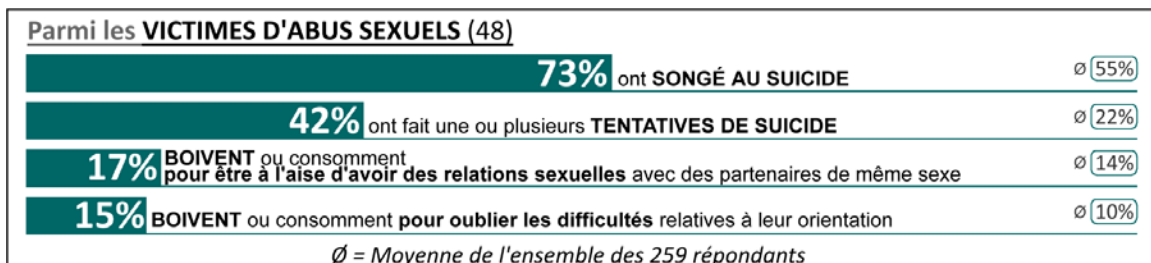


Schéma 3-11

Et quand nous jetons un œil sur leurs conduites à risque, le tableau est encore plus sombre.

⁶ Sur la réticence des garçons en particulier à révéler des abus sexuels subis, on lira *Ça arrive aussi aux garçons*, M. Dorais, Montréal, Typo, 2008 (ou : Paris, Payot, 2013 dans une édition revue et augmentée).

Presque trois quarts des victimes d'abus sexuels ont songé au suicide. Ils sont 42% à avoir fait une ou plusieurs tentatives de suicide, soit presque 2 fois plus que la moyenne des 259 répondants. Et 57% de ceux qui ont songé au suicide, parmi les victimes d'abus sexuels, sont passés à l'acte. De plus, ils sont 15% à boire ou consommer pour oublier les difficultés relatives à leur orientation et aussi un peu plus nombreux à boire ou consommer pour être à l'aise afin d'avoir des relations sexuelles avec des partenaires de même sexe.

Parmi ceux qui ont songé au suicide, le quart ont été victimes d'abus sexuels. Mais ils sont plus du tiers de ceux qui ont fait plusieurs tentatives de suicide. Nous n'avons pas questionné les jeunes de cette étude sur la chronologie des abus et intimidations dont ils ont pu être victimes, ni sur le moment où le sentiment de honte ou d'isolement est apparu. Cependant, à la lumière de ces résultats, nous pouvons affirmer que les souffrances qui pèsent sur le dos des victimes d'abus sexuels place cette catégorie de répondants parmi les plus vulnérables de notre échantillon et par conséquent, l'une des plus à risques. Plus de la moitié de ces jeunes souffrent de périodes dépressives, d'isolement et de honte, près de la moitié ont été victimes d'intimidation et ont fait une ou plusieurs tentatives de suicide. Les trois quarts y ont songé.

Soulignons que, de manière générale, les 7 répondants du groupe des trans sont un peu plus nombreux que la moyenne des répondants à souffrir des diverses détresses sur lesquelles nous les avons questionné. Concernant l'intimidation, 5 sur 7 disent en être victimes : 2 le sont souvent, 2 rarement et un l'a été quelquefois. 5 répondants ont souffert d'intimidation à l'école, 3 dans des lieux publics et 2 sur internet. Dans 3 cas ces intimidations se sont manifestées sous forme de propos haineux ou menaces. Une seule personne trans dit ne jamais avoir vécu de périodes dépressives liées à son orientation. En Ontario, de récentes estimations des symptômes dépressifs chez les personnes trans⁷ ont donné des taux de 61 % chez les femmes trans (d'homme à femme) et de 66 % chez les hommes trans (de femme à homme). Le problème est donc préoccupant. Pour ce qui concerne le sentiment de honte associée à son orientation sexuelle, 6 répondants sur 7 disent avoir ressenti ce sentiment, ce qui est beaucoup. Deux sur sept ont été victimes d'abus sexuels.

⁷ Rotondi N.K., G.R. Bauer, K. Scanlon, M. Kaay, R. Travers et A. Travers (2011a). « Prevalence of and risk and protective factors for depression in female-to-male transgender Ontarians », *Canadian Journal of Community Mental Health*, vol. 30, no 2, p. 135-55.

RAPPEL DES FAITS SUR L'AGRESSION SEXUELLE CHEZ LES PERSONNES LGBT

- Les minorités sexuelles courent un risque en moyenne 3 fois plus élevé que les hétérosexuels de vivre une agression sexuelle au cours de leur vie.
- Elles courent aussi plus de risque de vivre de la coercition sexuelle au sein de leurs relations amoureuses, à l'adolescence et à l'âge adulte
- L'agression sexuelle dans l'enfance, plus fréquente chez les minorités sexuelles, augmente le risque de coercition sexuelle ultérieure dans les relations amoureuses – déjà élevé –, ce qui place les minorités sexuelles dans une position de très grande vulnérabilité à la violence sexuelle au cours de leur vie.
- Ces risques de violence sexuelle s'ajoutent à d'autres formes de victimisation basée sur le statut sexuel ou de genre minoritaire qui, cumulés, ont des effets défavorables sur leur santé mentale et entraînent des coûts en soins de santé évitables par des mesures adéquates de prévention.
- Les programmes de prévention universels de l'agression sexuelle ne suffisent pas à saisir les enjeux spécifiques de l'agression sexuelle et de la coercition sexuelle chez les minorités sexuelles.

RECOMMANDATIONS

Pour les LGB

- Le milieu scolaire, de santé et familial doit offrir un plus grand sentiment d'appartenance à la communauté, malgré la différence d'orientation sexuelle (empowerment);
- Assister positivement le processus de sortie du placard, avoir des modèles et s'assurer d'offrir des options pour renforcer la confiance en soi et la résilience;
- Encadrer les familles des jeunes LGB dans l'acceptation de l'orientation sexuelle de leur enfant et qu'ils soient supportant et à l'écoute.

Pour les Trans

- Les services de santé et services sociaux doivent reconnaître que la réalité transgenre existe, chez les jeunes en particulier, et que l'expression de genre atypique est une expression normale du genre;
- Les intervenants doivent s'appliquer à réduire le risque d'expériences discriminantes et marginalisantes pour les trans par des programmes éducatifs qui parle de ces réalités;
- Des démarches doivent être faites afin d'offrir des ressources qui incluent des soins physiques spécifiques, du support psychologique, de l'aide à l'étude, à l'emploi et au logement;
- Des programmes d'aide aux familles pour offrir un environnement supportant pour les jeunes trans;
- Des programmes spécialisés de soins qui permettent aux jeunes trans de vivre une expérience de leur genre conforme à leur demande et leur perception incluant la réduction des méfaits, de la prostitution et des hormones sur le marché noir.

CONCLUSION

Le Conseil québécois LGBT est d'avis que le gouvernement doit assurer des conditions de vie permettant de garantir la sûreté, l'intégrité, la dignité et la liberté de toutes les personnes, y compris des personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles, transsexuelles, transgenres (LGBT).

Pour le Conseil québécois LGBT, les personnes issues des communautés LGBT voient leur environnement empreint d'hétérosexisme, voire d'homophobie et de transphobie, venant ainsi accroître leur isolement, leur insécurité et leur silence entourant les besoins qu'elles ont en matière de soins suite aux agressions sexuelles.

Le Conseil croit que c'est à l'État de devenir le moteur du changement au niveau de la perception qu'a la société des personnes en général, et des personnes LGBT en particulier et qu'il est de la responsabilité de l'État d'assurer la formation de tous les intervenant.e.s du milieu de la santé et des services sociaux qui interviennent auprès des individus LGBT victimes d'agression.

Le CQ-LGBT a présenté un portrait d'ensemble des situations et difficultés vécues par les personnes LGBT victimes d'agression sexuelle et croit avoir fait des recommandations qui pourront améliorer autant la vie des personnes en général que celle des personnes des communautés LGBT en particulier. Il remercie cette commission de l'avoir reçu et écouté.

BIBLIOGRAPHIE

- Rothman, E. F., Exner, D., & Baughman, A. L. (2011). The prevalence of sexual assault against people who identify as gay, lesbian, or bisexual in the United States: a systematic review. *Trauma, Violence & Abuse, 12*, 55–66.
- Friedman, M. S., Marshal, M. P., Guadamuz, T. E., Wei, C., Wong, C. F., Saewyc, E., & Stall, R. (2011). A meta-analysis of disparities in childhood sexual abuse, parental physical abuse, and peer victimization among sexual minority and sexual nonminority individuals. *American Journal of Public Health, 101*(8), 1481–94.
- Balsam, K. F., Lehavot, K., Beadnell, B., & Circo, E. (2010). Childhood abuse and mental health indicators among ethnically diverse lesbian, gay, and bisexual adults. *Journal of Consulting and Clinical Psychology, 78*(4), 459–468.
- Walker, M. D., Hernandez, A. M., & Davey, M. (2012). Childhood Sexual Abuse and Adult Sexual Identity Formation: Intersection of Gender, Race, and Sexual Orientation. *The American Journal of Family Therapy, 40*(5), 385–398.
- Grossman, Arnold H., Augelli, Anthony R. (2006). Transgender youth : invisible and vulnerable. *The Harworth Press*, vol 51, no 1, 111-128